

**[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / L'affaire dite du Grand Bornand
- L'intégrale**

Je vais vous raconter aujourd'hui l'une des affaires criminelles les plus incroyables du début des années 2000, l'affaire Flactif, toute une famille, le père, la mère et les trois enfants assassinés dans leur chalet de la station de ski du grand bornant en Haut-de-Savoie.

Il a fallu des mois d'enquête pour identifier l'assassin, David Autia, un voisin, un voisin jaloux de leur richesse qui n'a d'ailleurs jamais vraiment livré lui-même la moindre explication sur son geste.

Mais qui pendant des jours et des jours avant son arrestation, a paradé avec sa femme devant les caméras pour dire « pique-pendre des morts, pique-pendre des Flactifs » et je vous ferai entendre d'ailleurs des extraits des nombreux interviews qu'il a accordés avant d'être interpellés.

Vous les avez sans doute déjà entendus, mais je vous jure qu'à les réécouter, on reste absolument stupéfié.

Pour le débrief de ce récit, j'ai invité l'un des avocats de David Autia, maître Didier Lake.

Bonjour.

Bonjour Christopher D'Athe.

Vous étiez trois-un, en vérité, et vous êtes un des trois avocats.

Voici cette histoire, et on se parle juste après, que j'ai écrite avec Thomas Houdoir, réalisation Céline Lebrun.

Cette histoire débute par une scène terrible, car elle met en scène un gamin de 14 ans, Mario.

Un samedi d'avril 2003, Mario dont les parents sont divorcés, vient passer le week-end chez sa mère, Gradiela Ortolano.

Elle a refait sa vie et ils habitent avec son compagnon Xavier, Xavier Flactif, dans une station de skis de haute-savoie, le grand bornant.

Et voilà donc Mario, le pauvre Mario, qui débarque pour le week-end en taxi, vers dix heures du matin.

Le taxi s'arrête devant le chalet familial, il attrape son sac, il descend, et il sonne.

Pas de réponse.

C'est bizarre, mais ils ont dû aller faire une course.

Heureusement, le taxi est encore là, il fait froid au mois d'avril, en altitude.

Ça vous embête pas, si j'attends au chaud dans le taxi ? Je pense qu'ils vont pas tarder.

Les heures passent, le compteur du taxi tourne toujours, et maintenant il est treizeur.

Dites, monsieur, vous pourriez m'emmener au restaurant le sol arrêt ? Ils y vont de temps en temps, peut-être qu'ils ont oublié que je venais.

Mais au restaurant, il n'y a personne, ni Gradiela, ni Xavier, ni aucun des trois demi-frères et sœurs du petit Mario.

Bon, vient le moment où il faut renvoyer le taxi.

Au revoir, monsieur.

Je suis désolé.

Et en début d'après-midi, Mario trouve refuge chez un ami de sa mère et de son

beau-père.

Et comme tout ça n'est pas normal, l'ami finit par aller au chalet.

Et là, il s'aperçoit qu'une porte fenêtre est restée ouverte.

Alors, il entre.

Ça, alors ?

À l'intérieur, c'est rangénique, elle cromme, et entre nous, c'est très étonnant.

Les flactifs qui vivent là à 5 sont du genre bordélique.

Mais à part ça, rien de particulier.

Le soir arrive, et Mario, de plus en plus inquiet, appelle sa grand-mère Vincenza.

Oui, c'est ça, mamie.

Ils ne sont pas là.

Ils ne répondent pas au téléphone.

Je n'ai pas de nouvelles.

Il n'y a personne au chalet depuis ce matin.

T'as raison, c'est très inquiet, Mario.

Il faudrait prévenir les gendarmes, non ?

Les gendarmes tout de suite pensent à un accident de la route.

D'autant qu'on leur raconte que Xavier, en général, conduit très vite, même sur les routes de montagne.

Il a peut-être précipité toute sa famille au fond du ravin.

Et donc, on envoie des patrouilles fouillées les routes à l'entour.

Mais ça ne donne rien.

Le dimanche passe, aucune nouvelle.

Et le lundi matin, les trois enfants, les trois demi-frères et sœurs du petit Mario, ne sont pas à l'école.

Et là, les gendarmes décident de perquisitionner le chalet.

Et un truc leur paraît tout de suite bizarre.

Il y a une marmite pleine sur la cuisine.

Et ils ouvrent le frigo, il est plein à rapport.

Et puis, les ordinateurs portables sont là, qui traînent.

Ces gens-là n'avaient pas du tout prévu de partir.

Tout indique qu'ils avaient l'intention de passer le week-end là.

Et bizarre aussi, ils manquent deux couettes sur le lit de Laetitia et sur celui du petit Grégoré.

Tiens, ils manquent aussi la voiture, un 4x4 Toyota rouge.

Bon, vous m'envoyez un hélico, balisez tous les abords du grand bornant.

On cherche un véhicule de marque Toyota de couleur rouge.

Reçu ?

Reçu.

On envoie aussi des plongeurs fouillés le lac Dansey.

Rien.

Les flactifs, Xavier, Grasiela et leurs trois enfants, Sarah, 10 ans, Laetitia, 9 ans et Gregoris, 7 ans, ont disparu.

**[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / L'affaire dite du Grand Bornand
- L'intégrale**

48 heures après leur disparition, le procureur de la République ordonne une deuxième perquisition du chalet.

Et là, grosse surprise.

Vous vous souvenez des ordinateurs ?

Eh bien, ils ne sont plus là.

Et il manquait aussi des dossiers qui étaient là lors de la première visite.

Quelqu'un est entré dans le chalet depuis leur dernier passage.

Étonnant.

Est-ce qu'il y avait des choses qu'on promettait dans ces ordinateurs ?

Est-ce que du coup, ils ne sont pas venus les récupérer eux-mêmes ?

Est-ce qu'ils ne se sont pas enfouis ?

Et si oui, pourquoi ?

Alors, on commence à s'intéresser aux affaires des flactifs.

Les flactifs sont des promoteurs immobiliers, et on découvre qu'ils ont des dettes.

Et que, par ailleurs, ils n'ont pas que des amis au grand-bornant.

Les gens racontent que...

Ils sont bénéficiaires de passe-droit pour leurs projets de construction, ah oui.

Et puis, entre nous, ils auraient vendu des chalets sur plan, qu'ils n'avaient pas l'autorisation de construire.

Rago.

Le 17 avril, ça fait six jours que les flactifs ont disparu.

Les gendarmes reviennent une troisième fois au chalet.

Mais cette fois-ci avec des experts.

Et, au bout d'une heure, les experts appellent leurs commandants.

Ça sent pas très bon, hein, chef ?

On a trouvé des choses inquiétantes.

Ils ont trouvé des traces entre les lattes du plancher.

Du sang.

Du sang.

Et aussi des débris de fer sur le sol.

Et un morceau dedans.

Une molère d'enfants.

Et, au pied d'un rideau, une douille de calibre 635.

On les a tués.

On les a tués.

Et ça se confirme quand on s'aperçoit qu'une partie du tissu sur le mur de l'escalier a été arrachée récemment.

Et que la moquette de la chambre de l'une des filles a été découpée sur une longueur d'un mètre.

Si vous ajoutez à ça la disparition des deux couettes, on les a tués.

On les a tués.

Ici, chez eux.

Mais pourquoi ?
Les gendarmes se lancent alors dans une enquête de voisinage.
Et ils ne sont pas déçus du voyage.
Ils apprennent d'abord que les flactifs ne sont pas de là.
Ce ne sont pas des Savoyards.
Ils sont arrivés il y a cinq ans du nord de la France.
Et du coup, les gens du coin ne sont pas tendres avec eux.
Vous voulez mon avis ?
Ils sont enrichis trop vite.
Ils avaient tout. Le bateau, la moto, le 4x4.
Et vous avez vu le chalet ?
Tout est neuf.
Mais en vérité, ce qui les excite beaucoup, les gens,
c'est que Xavier Flactif est noir.
Enfin, métis.
Un noir qui est réussi en haute Savoyard.
Ce n'est pas bien normal.
On n'a jamais vu ça.
L'un des voisins les plus féroces à leur endroit s'appelle David.
David, haute y a.
Il est passé par Xavier Flactif pour louer son appartement.
Je lui payais un loyer en liquide commune, disais tout le temps,
à la fin du mois.
Et après, au fil du temps,
j'ai su que les propriétaires n'avaient jamais timus au courant.
Nous ne savions même pas ce que je m'appelais.
Et derrière, la femme de ce David, Alexandra.
En vrai.
C'est incroyable qu'il puisse y avoir des gens comme ça,
qui fassent du mal aux autres, parce que lui,
il s'en mettait plein les poches.
Je vais dire que le chalet, où est-ce qu'il habite là-bas,
c'est quelque chose. Il y a 400 mètres qu'à l'habitable.
Sous-sol, vous pouvez mettre 3 bus dedans.
Tellement, c'est immense.
Cette femme, c'est Alexandra,
en rajoutant encore une couche devant les caméras de TF1.
Elle a travaillé pour les Flactifs.
Je ne suis pas restée longtemps, je suis restée une semaine.
Parce que c'est un con.
Déjà, il prend les gens pour des esclaves.
Donc, vous voyez, quand vous êtes en train de laver,
lui, il arrive qui répétit tout.

**[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / L'affaire dite du Grand Bornand
- L'intégrale**

C'est passé, il y a plein de traces.
Vous êtes obligé de recommencer trois fois,
parce qu'il n'en a rien à foutre.
Et les gendarmes se mettent à fouiller la comptabilité
et la paparaz des Flactifs.
Et ils découvrent qu'ils ont 70 comptes pancaires.
D'ont certains sont en Belgique
et d'autres dans des paradis fiscaux.
Et ça se confirme, ils ont des dettes.
Environ 3 millions d'euros de dettes.
Et surtout, la boîte n'est pas au nom de monsieur.
Elle est au nom de madame.
Xavier est interdit de gérer une entreprise.
A la suite d'une arnaque qui date de 98 dans le nord.
Il a vendu des logements qu'il n'a jamais construit.
Si vous ajoutez qu'aux grands bornants,
qu'ils ont bossé pour lui mais qu'ils n'ont jamais été payés,
ça en fait du monde qui pourrait le renvoyer.
Et donc l'enquête s'oriente vers les gens du coin.
Et là, retour au chalet pour une quatrième visite.
Et cette fois, on fait venir les meilleurs experts,
les techniciens de l'Institut Criminel de la gendarmerie de Ronisoubois.
Ils passent le chalet tout entier au Blue Star.
C'est un produit qui fait apparaître à la lumière noire
des tâches bleues fluorescentes, là où il y a du sang.
Et il y en a partout, partout, sur le sol, sur les meubles,
sur les murs, sur les tissus et la forme des tâches.
Montre qu'on a nettoyé, qu'on a lessivé.
Le Blue Star révèle cinq zones suspectes.
Cinq, une par membre de la famille flatif.
C'est un carnage qui a eu lieu ici.
Et autant vous le dire tout de suite, malgré la présence de cette douille
qu'on a retrouvée sur le sol.
Vu la quantité de sang et la forme des tâches,
on ne les a pas tués à coups de révolver ou de carabines,
mais sans doute à coups de couteau.
De couteau.
Cinq personnes dont trois enfants.
Et là, scène surréaliste.
Les gendarmes sont en train de ratisser le chalet centimètre par centimètre
et un voisin est là, comme au spectacle, qui n'en perd pas une miette.
Ça vous intéresse qu'on fait dans le chalet ?
Ah ben oui, je regarde, ça m'attrigue.

**[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / L'affaire dite du Grand Bornand
- L'intégrale**

Ce voisin, c'est le fameux Davido Tia,
qui a taillé un sacré costard aux victimes.
Lui et sa femme Alexandra ont dit beaucoup de mal des flatifs
à toutes les équipes de télévision qui traînent dans la station.
Et il est là au spectacle.
Et du coup, en parlant avec lui,
on s'aperçoit qu'il est peut-être le dernier à avoir vu les flatifs vivants.
Ah ben oui.
M. Flatif m'avait demandé un service.
Remettre des clés à des touristes qui logeaient dans un de ses chalets.
Et les touristes en question confirment.
C'est bien ce Davido Tia qui l'aura remis les clés.
Mais il y a un truc qu'on a trouvé étrange.
Ce monsieur-là, Outia, il nous a pas fait faire d'état des lieux.
Et puis plus bizarre,
c'est quelques heures plus tard qu'il est venu s'installer dans l'appartement d'un côté.
Voilà. C'est tout ce que je peux vous dire.
À force de faire le mariole,
ce Davido Tia est en train de devenir suspect.
Il n'y a pas que lui.
Les gendarmes sont arrivés à une liste de 7 suspects.
Mais lui,
lui, c'est le numéro 1.
Là-dessus tombent les analyses génétiques réalisées sur les prélèvements faits dans le chalet.
Et sans surprise,
dans les différentes tâches de sang,
on a l'ADN des 5 membres de la famille flatif.
Le père, la mère et chacun des 3 enfants.
Ils sont bien morts.
Mais il y a un 6ème ADN,
un ADN masculin
qu'on retrouve à 22 endroits différents dans le chalet.
C'est sans doute l'ADN du tueur.
Et ça, c'est une excellente nouvelle.
Il n'y aura qu'à faire passer un test ADN à chacun des suspects.
Et on saura.
Tous les suspects acceptent de passer un coton-tige dans le creux de leur bouche
pour effectuer un prélèvement ADN.
Tous.
Sauf un.
Le suspect numéro 1, évidemment.
Davido Tia.
Oh ben non, moi je veux pas.

**[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / L'affaire dite du Grand Bornand
- L'intégrale**

C'est ma liberté.
Les gendarmes parlementent avec lui
et il finit par accepter de fourrer le coton-tige dans sa bouche.
Le temps d'analyser tout ça.
Et on saura.
Mais en attendant,
croyez-vous que cette autia se tienne à carreau ?
Pas du tout.
Il continue de faire le mariole devant les caméras,
ici celle de l'émission 7 à 8 sur TF1.
La séquence est absolument surréaliste.
Il est filmé devant le chalet des flactifs.
Toute la longueur, c'est toute la salle ces jours-là.
C'est-à-dire, je ne sais plus comment c'est fait.
Frigo américain, grand gazinière,
grande table, une table au moins de 20 personnes,
Louis, je sais pas quoi.
Là-bas, c'est des fauteuils en cuir,
je sais pas combien,
grand thé, grand écran.
Après, c'est peut-être l'escalier,
ou c'est les chambres,
je n'ai jamais trouvé de ces traînés dans les chambres.
Non.
Mais il me semble que dans le coin, c'est son bureau normalement.
Il les chambres ?
Il est jaloux.
Il est jaloux qu'il soit riche et pas lui.
Point !
Les résultats des analyses tombent le 15 juillet.
L'ADN retrouvait en 22 endroits dans le chalet.
C'est lui.
C'est David, au tien.
Le salaud, il paraît devant les caméras,
sourire aux lèvres, ça serait donc lui,
l'assassin.
Les gendarmes pourraient l'interpoler tout de suite.
Avec l'ADN, ils ont la reine des preuves.
Mais le but maintenant,
c'est un de retrouver les corps,
deux d'identifier des complices,
parce qu'on ne déménage pas,
cinq cadavres tout seuls, comme ça.

Et donc, il le laisse libre,
mais il le place sur écoute.
Et il commence à se rencarder
sur le personnage.
Ce David, au tien, vient d'une norpe à caler,
lui aussi, comme les flatifs.
Son métier d'origine, c'est des panneurs,
ils seraient très travailleurs.
Et puisqu'on cherche d'éventuels complices,
il semble qu'aux grands-bornants,
lui et sa femme, sont très proches
d'un autre couple.
Les Aremza.
Stéphane et Isabelle Aremza.
Des ch'tis, eux aussi.
Et enfouyant dans les fichiers,
on s'aperçoit que David Hautea et Stéphane Aremza
ont un joli passé commun.
Voil de voiture, cambriolage,
s'y faunage de réservoir des sens.
Alors, est-ce que Stéphane Aremza
n'est pas dans le cou lui aussi ?
Les gendarmes le placent,
sur écoute,
avec sa femme.
Et un jour au téléphone,
ils entendent Alexandras la compagne
de David Hautea dire.
Je suis pas bien depuis ce qu'il s'est passé au mois d'avril.
Et là, ils comprennent que le couple Hautea
se délite. Alexandras sort de plus en plus.
Seul.
Et David est fou de jalousie.
Une autre fois toujours au téléphone,
Alexandras met en garde son compagnon
au sujet d'Isabelle Aremza.
David, faut faire attention à Isabelle, hein.
Avec ce qu'il s'est passé au mois d'avril.
Ils sont mûres, comme on dit.
Alors, le 16 septembre 2003,
cinq mois après la disparition
de toute la famille flactif,
ils s'y mettent à 80 gendarmes

**[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / L'affaire dite du Grand Bornand
- L'intégrale**

pour aller interpellier le couple Hautea
et le couple Aremza.
Au passage, leurs appartements
respectifs sont perquisitionnés.
Et Bingo, chez David Hautea
et sa femme,
on trouve 156 DVDs
qui appartiennent au flactif.
Et deux téléphones portables
qui leur appartiennent aussi.
Et des skis d'enfants qui sont ceux
des petits flactifs. Misérables.
Misérables.
Misérables.
En garde à vue,
David Hautea, qui a compris qu'il était coincé,
se couche tout de suite.
Je vais vous parler.
Je vais soulager ma conscience.
Allez-y.
Je suis arrivé vers 5h30.
J'avais sûrement un petit revolver,
un 635,
que j'avais pris au rempère de ma compagne.
Je voulais pas les tuer.
C'était au cas où, quoi.
Quand je suis arrivé, il y avait que les enfants.
Grasiela est arrivé 20 minutes plus tard.
Et puis après,
Xavier est arrivé.
J'avais un problème avec lui.
Un problème de logement.
Il me promettait un chalet depuis des années.
Et il me trouvait que des studios à me louer.
Je lui dis ce que j'en pensais.
Ils s'en fichaient.
Je me suis énervé.
Je l'ai bousculé.
On a commencé à s'empoigner.
J'ai sorti le revolver.
C'est parti tout seul.
Il est tombé.

**[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / L'affaire dite du Grand Bornand
- L'intégrale**

Je l'avais touché à la tête.
Les deux gosses étaient là. Ils sont levés.
Ils n'ont pas crié.
Mais j'étais affolé.
J'ai tiré.
Je ne sais pas combien de fois.
Et ensuite, je suis descendu.
J'ai tiré sur Grasiela.
Elle n'a pas eu le temps de crier.
Et puis, il restait la petite leticia en haut.
Je suis monté.
J'ai tiré.
Ainsi, sur l'escalier.
Pour reprendre mes esprits.
Ensuite, il aurait enveloppé les cinq corps dans l'équète.
Et il les aurait mis dans le 4x4.
Et il serait allé jusqu'à la forêt du Roi du Mont pour les brûler.
Vous pouvez nous conduire sur place ?
Oui.
Sans problème.
Les gendarmes le conduisent sur place.
Et au bout d'un sentier cailluteux,
ils tombent sur un tout petit tas de cendres.
Rien de plus.
Dans lequel ils trouvent une douille de 635.
Et une branche de lunettes.
C'est tout.
Voilà ce qu'il reste de la famille flactif.
Cinq petits sachets de cendres.
Que les gendarmes
rendront à la famille.
David hautea réitère ses aveux
presque mot pour mot devant la juge d'instruction.
Froid.
Détaché.
Sans jamais exprimer un seul regret.
Aucun.
Donc si on veut le croire,
c'était un coup de folie.
Il a perdu pied.
Il a pété les plans.
C'était presque un accident.
Ah bon.

**[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / L'affaire dite du Grand Bornand
- L'intégrale**

Ce n'est pas ce que disent ses amis à Reimsat
qui sont en garde à vue en même temps que lui.
Eux, ils racontent une autre histoire.
David hautea, disent-ils,
avait les flactifs dans le nez
depuis longtemps.
Et ce qu'il disait complètement dingue.
Hautea aurait eu l'idée de tuer les flactifs
en regardant un documentaire
consacré à une affaire célèbre.
L'affaire Stranierie.
Alfredo Stranierie est un tueur en série
qui, à la fin des années 90,
commettait des meurtres
selon un scénario absolument unique.
Il regardait les petites annonces.
Il allait visiter une maison
et il tuait les propriétaires.
Il les enterrait au fond du jardin
et il s'installait dans la maison
à leur place.
On l'appelait le coucou
vol le nid des autres.
Et on a donc le mobile
du meurtre de la famille flactif.
Il les a tués tous les cinq
pour s'installer dans l'un de leur chalet.
Il les a tués
pour avoir un logement.
Ding, ding, ding.
Les hares hemsards racontent au gendarme
qu'au début, ils l'ont suivi
dans son délire.
Et puis qu'au dernier moment,
deux jours avant, ils se sont dégonflés.
Est-ce qu'on doit les croire ?
Ils ont quand même donné un coup de main.
Ils avouent qu'ils ont participé
au pillage du chalet après les meurtres.
C'est pas très joli.
Et c'est pas tout. C'est Alexandre Alephèvre
qui a déplacé le 4.4 la nuit
qui a suivi les meurtres.

**[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / L'affaire dite du Grand Bornand
- L'intégrale**

Et c'est Stéphane Aramesa
qui aurait fourni le gazole
pour brûler les corps.
Deux bons amis, vraiment.
Et donc on met tout ce petit monde en examen
et on envoie tout le monde
derrière les barreaux.
Mais quelque temps plus tard,
David Otiya qui a assumé
les 5 meurtres
fait marche arrière.
Devant la juge d'instruction,
il se met à raconter une histoire
à dormir debout.
Ah ben en fait, c'est pas vrai
ce que je vous ai dit l'autre jour.
En vrai, l'11 avril, j'étais dans le chalet
du Flactif chez eux.
Et là, deux hommes sont arrivés.
Ils m'ont assommé.
J'ai perdu connaissance.
Il y avait 5 cadavres autour de moi.
Et vous avez fait quoi ?
Ben j'ai fait disparaître les corps
en les brûlant dans la forêt, mais c'est eux qui me l'ont demandé.
Ils m'ont forcé à le faire.
Qui, ils ?
Ben, deux hommes.
Je connais pas leur identité.
Je suis même pas capable de les décrire.
Mais croyez-moi, j'ai eu peur des représailles.
Baliverne.
Baliverne, à laquelle il s'accroche
au moment de la reconstitution,
il refuse de refaire le geste
mais pas lui, puisque ce sont
deux hommes qui passaient par là.
La juge organise aussi
une reconstitution de la création
des 5 corps.
Je vous rappelle qu'on a retrouvé que 5 petits sachets
de cendres.
Ça ne brûle pas comme ça.

**[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / L'affaire dite du Grand Bornand
- L'intégrale**

Des corps.
Les gendarmes font brûler 5 cadavres de cochons
pour en faire la démonstration.
Il leur faut 800 kilos de bois
pour les réduire ensemble.
800 kilos, presque une tonne de bois.
Et Davido Tia dit qu'il a fait ça tout seul.
Tout seul. Et que ça a pris une heure.
Impossible.
Impossible. Il avait forcément
quelqu'un avec lui. Est-ce que c'est
sa femme ? Est-ce que c'est les Aremza ?
Ça sera la cour d'assises
de le dire.
Leur process s'ouvre le 12 juin 2006
à ANSI. Le tribunal est en travaux.
La cour d'assises s'installe dans une salle
d'effet.
Mario, vous vous souvenez de Mario ?
C'est le seul survivant de sa famille.
Sa mère, son beau-père et ses 3 demi-frères et soeurs
ont été assassinés.
Et bien il est là, au procès.
Il est au premier an, du haut de ses 17 ans.
Il fait face.
Et Davido Tia entre dans le box.
Vouté. La tête baissée.
Vous vous souvenez que pendant
l'instruction, il a commencé par avouer
et puis qu'il s'est rétracté.
Et bien pendant tout ce procès,
il va s'en tenir à sa dernière version.
Celle des deux hommes
qui entre dans le chalet, qui l'assomment
et quand ils se réveillent, tout le monde est mort.
Sa seule erreur
serait d'avoir prulé les cadavres
à l'heure de monde.
Il ne bougera pas là-dessus.
Même si personne n'y croit, personne,
et il oblige ses avocats
à plaider qu'il est innocent et qu'il faut
l'acquitter.

Il est dans le déni.
L'expert psychiatre vient de dire à la barre
qu'on appelle ça un clivage.
Quand on ne peut pas assumer
ce qu'on a fait, on s'invente une histoire.
Et entre nous, c'est le signe
d'une dangerosité extrême.
Mais est-ce que pour autant il est fou ?
Pour les psy, non.
Pour les psy, il est normal.
Et donc au total, on assiste
à un procès très frustrant,
enfermé dans son déni,
rien n'expliquer.
On veut comprendre, et on n'a pas de réponse,
et on n'en aura pas.
À un moment donné, on pense qu'Otchia
va craquer.
Son ami Stefana Remza, au bord des larmes,
le prend directement à partie.
Mais putain, David !
Dis-le, quoi !
Dis que c'est toi qui a fait ça !
Tu dois le dire !
Assi à côté de lui dans le box,
Ootchia ne le regarde pas.
On se dit, il va craquer !
Mais il ne craque pas.
La position des avocats de David Ootchia
est très difficile.
Leurs clients leur demandent de plaider l'acquittement.
Mais ils voient bien que ça ne tient pas de bout.
Alors ils plaide sur une côte mal taillée.
Ils plaide qu'au minimum,
il n'y avait pas de préméditation
qui n'est pas venu au chalet
avec l'intention de tuer.
C'est pas facile, hein,
de défendre un lâche.
D'autant que le verdict ne fait aucun doute,
aucun.
David Ootchia est condamné
à perpétuité avec une peine de sûreté

**[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / L'affaire dite du Grand Bornand
- L'intégrale**

de 22 ans.
Sa compagne Alexandra apprend 10 ans,
l'ami Stefana Remza
prend 15 ans pour complicité
et sa femme Isabelle, 7 ans.
David Ootchia fait appel.
Seuls, les autres acceptent leur peine.
Mais au début du deuxième procès,
Ootchia fait marche arrière.
M. le Président,
j'ai décidé de renoncer
à mon appel.
Il a compris qu'on ne le croirait pas plus
la deuxième fois que la première.
Entre nous, c'est presque un aveu.
Et là, la famille Flactif demande.
Est-ce qu'au moins, il pourrait nous dire
maintenant qu'il les a tués ?
Dans le box, Ootchia répond
par un sourire. Il n'a rien
à ajouter.
Ainsi s'achève cette histoire
qui mérite évidemment
l'éclairage de l'un des avocats
de David Ootchia. Vous étiez 3,
il y avait Maître Catherine Ray, Maître Luc Brossolet,
qui était l'avocat principal,
le premier, celui qui est là dès le début.
Et puis vous, Maître Didier Lek,
je voudrais qu'on revienne
sur ce moment du deuxième procès.
Est-ce qu'il en a parlé
avant, avec vous ?
Et est-ce que c'est vous qui lui avez conseillé
de faire défaut
à son appel ?
Ce qui relève du conseil
qu'un avocat
doit à son client,
et ce qui relève des confidences
que fait le client
à ses avocats
est couvert par le secret professionnel.

Donc je peux
rien vous dire de précis à cet égard.
Ce que je peux essayer modestement
de faire comprendre
c'est que
on se prépare
à un deuxième procès.
On réfléchit
comme n'importe quel justiciable
au risque qu'il prend
dans un appel. Lui n'en prenait aucun
puisqu'il avait été condamné
il ne pouvait pas avoir plus
ou il ne pouvait pas avoir pire.
Et comme n'importe quel justiciable
il arbitre
entre ce risque
qu'il a été nul
et la chance que l'on court a exercé
un recours. C'est la raison pour laquelle
il a immédiatement, et dans le délai
qu'il lui a été imparti, exercé ce recours.
Il s'est écoulé un certain nombre de mois
puisque les délais d'audience
même dans cette région sont longs
et à l'approche du deuxième procès
avec ses avocats
il a entrepris une réflexion
sur les chances qu'il estimait avoir
de pouvoir convaincre
une seconde cour d'assises. Il en est arrivé
avec nous
et il n'y avait pas une feuille de papier
à cigarette entre lui et nous à cet égard
il en est arrivé
au constat que les mêmes causes
allaient produire le même résultat
et il a pris la décision
qui est un droit
de se désister du recours qu'il avait exercé
le recours ayant été exercé
étant lui-même un droit.
Est-ce que

on peut entendre là-dedans
le début d'un aveu ?
Je suis personnellement
et pour avoir
accompagné, assisté
conseiller David Autia
je suis absolument
aux antipodes
de cette lecture ou de cette analyse.
Ce n'est pas parce qu'il renonce à cet appel
qu'il dit publiquement
« j'ai tué le flaptif ».
Non seulement objectivement
ce n'est pas ce qu'il dit
puisque'on lui a même fait le reproche
de ne pas l'avoir dit. On lui demande de le lire.
Les partis civils
qui étaient d'ailleurs
dans une espèce de contradiction interne
absolument insurmontable
puisqu'immédiatement
après le premier verdict
j'ai participé à un certain nombre
d'émissions de radio, de télévision
où les partis civils à l'unisson disaient
« j'espère que ce sinistre individu
ne va pas avoir le tout-pais
l'outrecuidance et l'insolence
de faire appel ».
Il fait appel c'est un droit
et puis quelques mois après
il se désiste de cet appel
audience qui aurait été
une épreuve terrible pour David
mais aussi pour les partis civils
et à cet instant-là
les partis civils crient à nouveau
au scandale en disant ils se moquent de nous
c'est du cirque etc.
Simplement il a renoncé
à exercer un droit
et cette renonciation est elle-même
un droit. Il faut pas lire en creux

un aveu. La seule chose qu'il faut lire
c'est une forme
de lucidité sur le rapport
de force. La lecture
du rapport de force qu'il a fait
entre les charges
ou les preuves qui pesaient contre lui
et les moyens de sa défense
et il en est arrivé
avec nous
à considérer que faute
d'apporter d'autres éléments
ce rapport de force arriverait
et accoucherait en quelque sorte
de même résultat et que dans ces conditions
le recours était voué
à l'échec, à la confirmation
et était donc à ce titre tout à fait inutile.
Il y a aussi une lecture qui est
mais qu'on peut comprendre qu'il vous qu'on soit coupable
ou innocent d'ailleurs au fond ça n'est pas ça le sujet
mais qui n'est pas eu envie lui
dont on voit qu'il a du mal
à faire face au geste qu'il a posé
qui n'est pas eu envie lui
de faire face à nouveau à tout ce qu'il a fait
et qui sans doute lui fait horreur.
Ça c'est une interprétation
qui est presque un jugement
de valeur ou un ressenti
ce qui est sûr en revanche
on le dit beaucoup
pour les partis civils
on le dit parce qu'il y a une espèce
de tendance ou de dérive
victimaire de l'institution judiciaire
mais un procès
a fortiori un procès d'acises
qui dure comme en première instance
trois semaines
c'est dur mais j'allais dire c'est dur
pour tout le monde
y compris pour l'accuser

et donc effectivement
il a sans doute dès lors qu'il n'avait
aucune espèce d'espoir
par rapport à une amélioration
de son sort judiciaire
il a sans doute et là aussi c'est son droit
pas au sens juridique du terme
mais c'est son droit d'homme
que de ne pas vouloir s'infliger ça
pour lui faire mettre l'aie
qui est une occasion vraiment intéressante
d'expliquer ce qu'est le métier d'avocat
bon lui dit que ça n'est pas lui
bien que tout l'accuses
au point d'ailleurs qu'il est condamné
à perpétuité par la cour d'acises
sans doute voyez-vous que sa position
n'est pas facile à défendre
est-ce qu'il vous demande
explicitement
de vous aligner sur sa position
qui est qu'il est innocent
il a une position
et la sienne pendant la totalité
de l'instruction et pendant
la totalité du procès
et parce qu'il a cette position
ses avocats l'accompagnent
dans le combat
judiciaire à venir sur la base
de ce qui est sa position
et il n'est pas concevable
qu'il puisse y avoir
une espèce de dichotomie
entre la parole
de celui qui est dans le box
et la parole de ceux
qui sont censés porter la sienne
Mais ça n'est pas totalement vrai
parce qu'à la fin personne ne demande
l'acquiescement de David Otiap
Écoutez je me souviens
même si les faits sont anciens

et le procès est aussi
j'avais plaidé en deuxième
juste avant mon confrère et ami Luc Brossolette
et je peux vous dire
que j'avais
sans succès je vous le conseille
sans surprise non plus
quand au résultat j'avais plaidé l'acquittement
qui était en cause c'est que
derrière votre questionnement
qui est un questionnement intéressant pour les auditeurs
c'est que Luc Brossolette
avait
une partie de la presse
lui en avait fait Gryeff
et de mon point de vue c'est un Gryeff
qui méconnaît la façon dont
un débat et un combat judiciaire se mène
Luc Brossolette avait
infini
parler à ceux
plus nombreux dans la cour d'assises
qui auraient été susceptibles
de ne pas être convaincus par la thèse
de David Autia
donc c'est au cas où vous ne croyez
vous ne seriez pas prêt à l'acquitter
ce que moins vous voulez convenir qu'il n'y a pas de préméditation
c'est ce que l'on appelle un subsidiaire
je vous demande
de condamner Monsieur Machin à 10 000 euros
dans un procès civil
mais si vous estimez que au moins
à tout le moins
donc en gros votre position
étant difficile à tenir puisque
que les jurés sont convaincus qu'il a tué
on le craint
à raison
et donc il y a une porte de sortie
qui consiste à démontrer que ça n'était pas
prémédité et pour le coup
vous avez des arguments

c'est à dire premier argument
il vient au chalet
ce jour là il garde sa voiture
devant le chalet
ça c'est le premier élément
qui avouait en termes de
précaution pour celui qui s'apprête
à commettre un quintuple assassinat
est un peu surprenant
il attend
sur la terrasse
au vu
d'absolument tout le monde
quand il arrive il y a personne, les enfants sont pas là
et les parents ne sont pas arrivés donc il ne peut pas avoir accès
à l'intérieur du chalet
donc il attend sur la terrasse
on sait bien puisque
ensuite à la reconstitution il a fallu
effectuer des protections etc
ce chalet est extrêmement visible
il a beaucoup d'endroits de la vallée
donc la voiture en bas de la rampe
et lui sur la terrasse
et puis il y a un élément peut-être moins psychologique
mais qui pesait de notre point de vue
un poids de plomb
fait que si
il est dans le projet criminel qu'on lui prête
l'assassinat et ensuite la création
des corps
il a nécessairement aussi anticipé
sur le fioul
qui va servir à la création
hors de façon constante
pour fier de la période
pendant laquelle il reconnaît l'effet
confirmé en cela par les déclarations
d'Alexandra Lefebvre
il va repasser
où il serait repassé à son chalet
pour prendre le foule
troisième élément

**[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / L'affaire dite du Grand Bornand
- L'intégrale**

et puis il y a un quatrième élément qui est intéressant
sur ce que l'expression
de coup de feu accidentel n'a pas de sens
mais il a dit que le premier coup de feu
était parti de façon
qu'il avait surpris
évidemment tout le monde a l'unanimité
s'émouvoir de lui en disant
comme vous le disiez tout à l'heure
faudrait sauf que l'arme
elle fonctionnait bien mais parmi
les munitions qui ont été retrouvées à son domicile
et ça le procès l'a révélé
il y avait des munitions qui faisaient que le pistolet
ne fonctionnait pas
avec certaines munitions
de sorte que quand il a dit en garde à vue
à l'époque où il reconnaît l'effet
qu'il avait pris l'arme
pour faire pression sur Flactif
et d'obtenir de lui un document
qui lui garantirait des droits dans son habitation
et qu'il avait pris aussi peut-être
le pistolet pour lui faire peur
pour l'impressionner
pour se donner du courage
et qu'il avait tiré avec la certitude
qu'aucune balle ne partirait
il dit vrai
parce que si cette scène a eu lieu
si il a mis ce jour-là
l'émunition dont il a été prouvé
par l'expert qu'elle ne permettait pas
à l'arme de fonctionner
il a dit vrai
C'est compliqué votre métier parce que vous voyez
là vous êtes en train de développer une théorie
qui implique qu'à la fin il l'est eu
C'est une hypothèse de travail
de deux choses l'une
soit ça n'est pas lui
soit on en sait tellement
peu sur la façon dont les choses se sont passées

parce que vous avez
je ne vous en fais pas le reproche
balayer un certain nombre de choses
en disant que tout l'accusait beaucoup de choses
le désigner comme étant un auteur possible
mais il y avait comme dans beaucoup de dossiers
quelques zones d'ombre sur lesquelles
la cour aurait peut-être plus interrogé
de place en plus forte
et puis troisième cas de figure
si c'est lui dans l'hypothèse
considéré par la défense comme
extraordinaire si vous deviez considérer que c'est lui
interrogez vous aussi
sur un élément décisif
qui est celui de la préméditation
la défense c'est aussi envisager
toutes les hypothèses pas seulement
celle principale que l'on avance
mais aussi celle qui est celle
au pluriel ou pas qui sont
dans la tête des juges
Est-ce qu'il y a pas quand on est avocat
un moment où face à un dossier
comme celui-là c'est à dire face à un client
qui sent tête
il faut pas quitter le dossier
lui dire écoutez c'est votre position
je la pense indéfendable
je ne passerai pas 3 semaines à la cour d'assises
pour défendre une position qui est perdue d'avance
non je suis là encore
à peu près aux antipodes
ça reviendrait
pousser à l'extrémité de sa propre logique
ça reviendrait
à cantonner l'avocat
à une défense de dossier facile
c'est un peu comme si vous
limitiez l'exercice
de la médecine au bénéfice
c'est bien important
une dernière chose j'ai échangé pas mal

de lettres avec David Haughtier
au lendemain de sa condamnation puisqu'il m'a demandé
d'écrire un livre il voulait réécrire
son histoire à sa manière ce que j'ai trouvé
c'est vraiment hallucinant d'abord cet interdit par la loi
donc il n'y avait aucune chance que ça arrive jamais
mais je me suis dit en fait il n'a toujours pas changé
il n'a toujours pas bougé
il ne parle que de lui
et jamais des victimes
est-ce qu'aujourd'hui il a bougé à votre connaissance
je l'ai pas vu depuis plusieurs mois
ce que je peux vous dire
c'est que sur le fond
il n'a pas bougé
ce que l'on essaye toujours de
j'allais dire de traquer
comprenez que pour quelqu'un qui dit
je ne suis pas l'auteur de ces crimes
l'idée
de parler des victimes
pour du coup là est un peu double
et serait un peu double et contradictoire
par ailleurs il faut aussi se mettre
dans la peau
de celui qui dans l'hypothèse
que nous défendons
est condamné injustement
à une peine perpétuelle
avec 22 ans de peine de sûreté
c'est pas absolument inconvenant
de parler de soi dans cette hypothèse
vous avez montré que le métier d'avocat
n'est pas tous les jours facile
et qu'il s'assoit
sur des principes, enfin il s'assoit pas
il se fonde
sur des principes, il est balisé par des principes
qui sont des principes intéressants
mais l'avocat est tenu par la défense
que choisit son client
et vous en avez fait une parfaite illustration aujourd'hui
vous y êtes resté fidèle

il pourra vous en remercier

.....